



De l'abside... ... à la glacière



BULLETIN MUNICIPAL JUILLET- AOUT- SEPTEMBRE 2024



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Comme pour les années précédentes, ce bulletin municipal est en grande partie dédiée au budget de la Commune. Cette année encore, beaucoup de travaux ont été réalisés, et c'est donc par un souci permanent de transparence, que nous vous faisons un point précis sur nos finances actuelles et une projection sur l'avenir.

Cette projection est essentielle même si actuellement nous traversons une période anxiogène et complexe avec des bouleversements politiques et géopolitiques. La crise économique et politique en France, le changement climatique, le désarroi du monde agricole, le conflit Russo Ukrainien plus largement, d'autres lieux d'affrontements montrent l'extrême tension du monde d'aujourd'hui.

À Vinassan, la feuille de route de l'équipe municipale pour l'année 2024 a démarré : la réorganisation et l'embellissement du cœur de ville se poursuivent, les projets d'équipements sportifs s'étudient, le réaménagement de la rue du château d'eau s'inscrit dans les priorités, les festivités et autres animations qui vont rythmer l'année 2024 sont déjà programmées et budgétées.

La forte participation des Vinassanais aux nombreux événements sur notre commune témoigne clairement d'un fort intérêt à se rassembler et à participer à des activités gratuites près de la maison.

C'est dans ce contexte que le conseil a opté pour maintenir une offre de festivités attrayante pour les familles. Il est aussi important d'avoir des espaces verts, des jeux pour les enfants, des installations sportives qui permettent à tous d'avoir du bon temps.

Nous avons présenté un dossier d'éclairage public auprès de l'Etat pour bénéficier du fonds vert, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Nous avons déposé le dossier du city parc auprès de l'Agence Nationale du Sport pour une subvention à 50%.

Pour cela, le budget a été élaboré dans l'objectif de préserver les équilibres financiers ; les finances de la commune permettent d'amortir la flambée du prix de l'électricité ou des matières premières, d'atténuer l'impact de l'inflation.

Ce budget, à la fois réaliste et ambitieux, traduit la détermination de l'équipe municipale de tenir ses engagements, à savoir de ne pas augmenter les taux d'imposition, de maîtriser la dette tout en poursuivant un programme d'investissements soutenu. Le tableau relatant la dette par habitant est assez parlant.

Je tiens à vous souhaiter à tous un très bel été, joyeux et festif, souhaiter également à nos écoliers, nos enseignants et à vous tous de très belles vacances estivales. Pour terminer, je voudrais remercier les bénévoles du CCFP qui vont patrouiller cet été pendant des journées caniculaires afin d'assurer la surveillance et la prévention contre le feu pour protéger notre belle Clape.

Bonne lecture, Didier ALDEBERT

Dans ce
numéro :

Le mot du Maire

Compte
administratif
2023

Principales
réalisations

Budget primitif
2024

Vie quotidienne



DE TRES BONS RESULTATS POUR L' EXERCICE 2023

Malgré un courant inflationniste généralisé, les résultats du Compte Administratif 2023 sont très satisfaisants.

Grâce aux résultats obtenus, le budget 2024 témoigne d'une politique en faveur de la requalification du centre ville et des espaces publics tout en préservant les équilibres financiers structurels.

2024 est une année importante qui verra les nombreux projets terminés : la place Léon Blum, les rues adjacentes, la nouvelle zone de stationnement, la 2ème tranche de la mise en place de la vidéo-surveillance, le local de la police Municipale ...

La décomposition des résultats comptables :

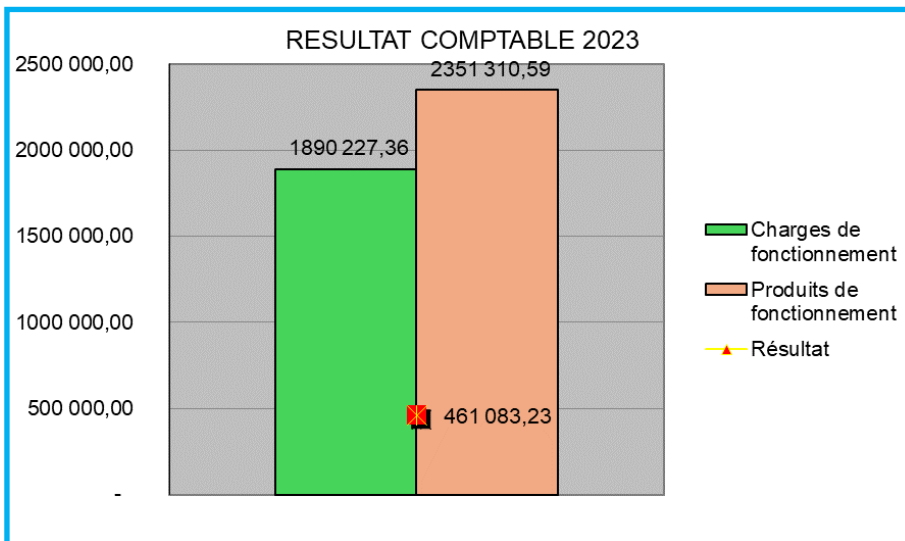
Excédent année 2023 : 461 083.23€

Reprise excédent année 2022 : 850 206.67€

Résultat cumulé 2023 = **1 311 289.90€**



COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : La section de Fonctionnement



En 2023, l'excédent est de 461 083.23€.

Il permet à la Commune de financer son fonctionnement courant et ses opérations d'investissement.

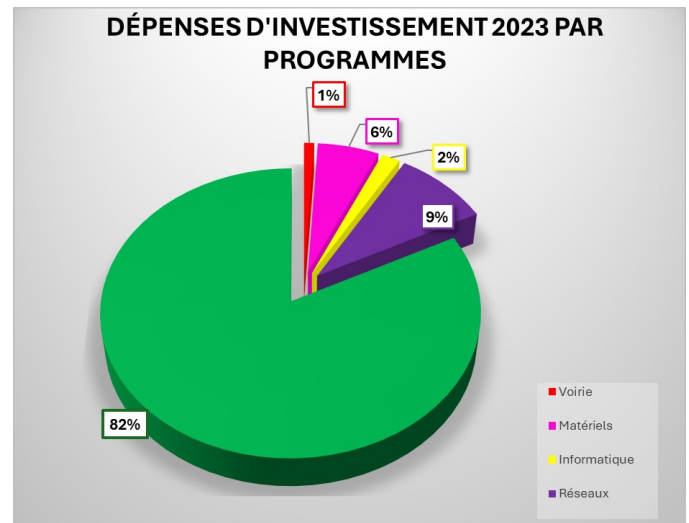
INDICATEURS FINANCIERS

Les repères financiers ci-dessous indiquent une bonne gestion financière. Ce sont les dépenses de fonctionnement regroupées en 5 catégories en montant en € (charges de personnel, charges générales, charges de gestion courante et financières, charges exceptionnelles).

Définition	Montant en € du budget 2023 de la Commune	Montant en € par habitant pour la strate de commune de référence			
		Commune	Département	Région	National
CHARGES GENERALES	526 746.20	194	251	244	257
CHARGES DE PERSONNEL	1094 464.45	393	456	409	399
CHARGES DE GESTION COURANTE	220 801.99	81	87	98	101
CHARGES FINANCIERES	41 057.64	15	13	18	16
CHARGES EXCEPTIONNELLES	157.08	0	2	3	3
ECRITURES COMPTABLES	7 000.00				
TOTAL DEPENSES	1 890 227,36				

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : La section d'Investissement

Caraveilhe	187 436,49 €	1 554 181,76 €
Travaux cœur de ville	862 346,48 €	
Local PM	15 464,39 €	
Maison OUSTRIC	10 977,28 €	
Vidéo surveillance	109 079,02 €	
Candélabres led	30 873,12 €	
Petits travaux	146 688,09 €	
Parking	14 640,00 €	
Matériel ST	89 293,76 €	
Matériel informatique	26 863,44 €	
Terrains	60 519,69 €	



LES PRINCIPALES REALISATIONS



Cœur de ville 1 130 416.18€



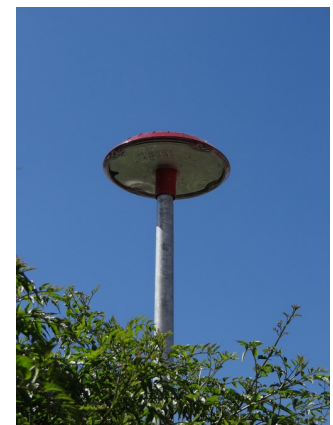
Jeux 16 584.00€



Columbarium 14 250.42€



Sécurité 113 616.36€



Eclairage public le Vignassou 17 968.78€



Matériel 89 293.76€



Matériel bureau 26 863.44€

La maison de la Clape

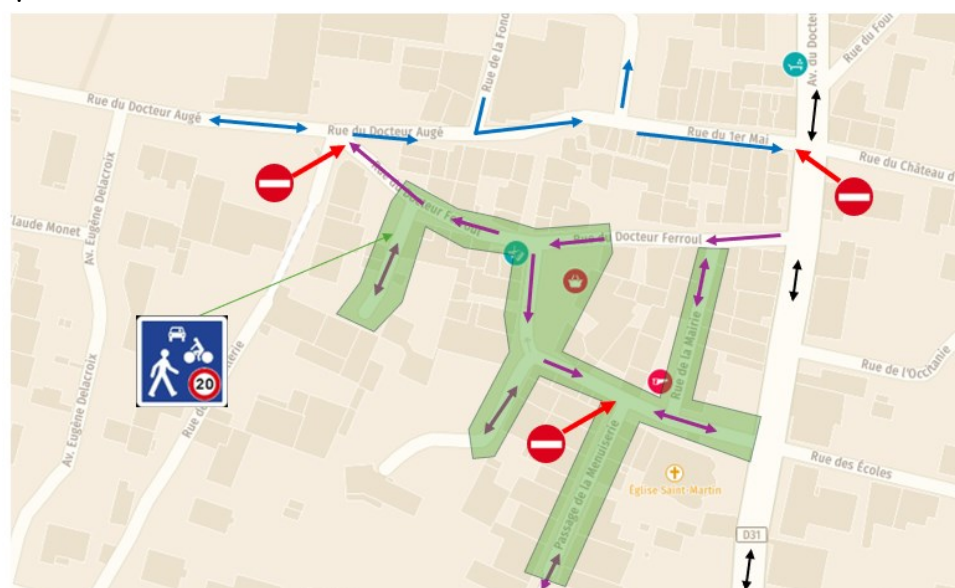
C'est dans les locaux municipaux que la maison de la Clape a été créée en 1991 par Magalie David. Cette grande dame a consacré sa vie à l'étude, à la protection et à la transmission de son savoir sur la nature et en particulier sur le massif de la Clape. C'est dans les années 70 que ce massif obtient le classement en site classé, afin de le protéger de l'urbanisation.

Situé dans notre commune, ce lieu permet d'apprendre mille choses sur le massif de la Clape. On y découvre sa faune, sa flore, sa géologie et toute son histoire qui font de ce massif une richesse humaine. La découverte de ce lieu s'effectuera de façon ludique et éducative pour les petits mais aussi pour les grands. À l'aide de tablettes, de documents audiovisuels et interactifs vous traverserez toutes les époques de notre terre; une maquette et projection en 3D vous permettra de remonter le temps jusqu'à l'époque lointaine où ce massif était une île. Aujourd'hui grâce à nos bénévoles, la maison de la Clape accueille un public divers et varié, touristes, scolaires et même certains résidents qui sont fiers de ce patrimoine. Nous vous invitons à découvrir ce magnifique endroit.

Horaires d'ouverture: juillet et août du mardi au dimanche de 14h à 18h et septembre le mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. tel: 04.68.45.25.47



Nouveau principe de circulation - VINASSAN CŒUR DE VILLAGE



Depuis premier juin 2024 la circulation du cœur de ville a changé à la suite de la modernisation du cœur de village :

La rue du Docteur Ferroul devient un sens unique « descendant ».

La rue du 1er Mai devient un sens unique « montant ».

La place Leon Blum et début de la rue Saint Martin deviennent un sens unique « montant ».

Le cœur de ville est interdit aux poids lourds de plus de 5.5t (sauf service/dérogation), ils seront déviés par l'avenue du Général Leclerc.

Le cœur de ville passe en circulation partagée (limitation de la vitesse à 20km/h).

La rue de la Font, obligation de tourner à gauche à l'intersection avec la rue Augé

La place Leon Blum disposera d'un arrêt minute, limité à 30 minutes, de 9h à 19h30 sauf le dimanche.

Maison Pech, venez lui refaire une beauté !

Samedi 21 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la maison PECH, située avenue Docteur Etienne Montestruc, est mise à l'honneur. Fenêtres, volets et portes en bois, c'est notre patrimoine qu'il faut apprendre à rénover !

« Gris chaux », « Terre Verte » et « Ocre Rouge », des professionnels du bâti ancien vous replongent dans les techniques d'antan qu'utilisaient nos aïeux pour concevoir la peinture d'époque. Peu coûteuse et facilement reproductible, vous aurez toutes les connaissances pour les refaire chez vous ! Venez vous former et passer un moment convivial en rénovant les menuiseries de la maison Pech.

Programme complet et inscriptions, communiqués par le grand Narbonne et la commune de Vinassan, arrivent bientôt !



BUDGET PRIMITIF 2024 : un budget maîtrisé

Voté lors du Conseil municipal du 10 avril 2024, le budget 2024 s'est construit dans un contexte toujours difficile. La commune propose un budget réaliste tourné vers l'avenir.

Exercice rigoureux et délicat à réaliser, il correspond à la traduction des orientations politiques définies par l'équipe municipale.

Le budget 2024 s'élève à 5 585 277.78€ : soit en fonctionnement 2 897 196. 88€ et en investissement 2 688 080.90€

Les chiffres clés du BP 2024

Cadre de vie : **Cœur de ville : 600 000€**



Equipements sportifs : **City stade : 70 000€**



Réserve patrimoniale : **350 000€**



Bâtiments communaux : **Local Police Municipale : 160 000€**



ET ENCORE...

Entretien bâtiments publics et scolaires : 21 326€

Réseaux électriques : 25 000€

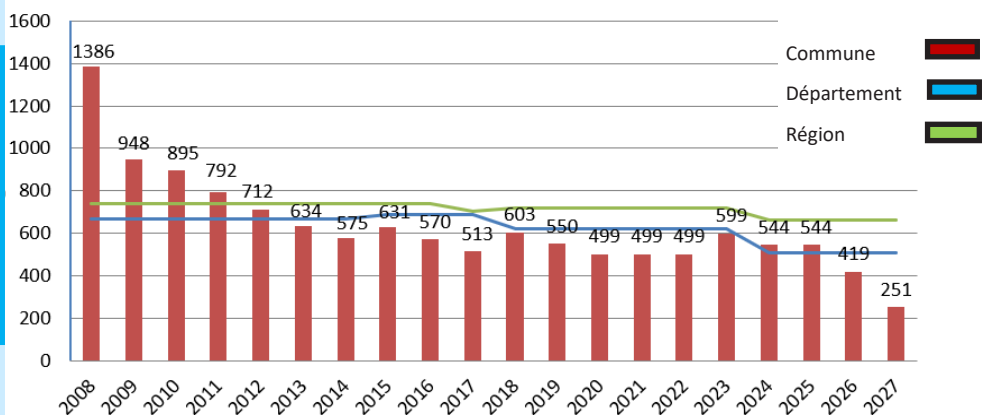
Achat Sécurité : Tranche 2 Vidéo protection : 45 000€

Matériel, mobilier : 71 500€

Voirie: Rue du château d'eau : 140 000€

L'endettement de la Commune

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT



La Commune a su profiter de taux bas en 2022 (0.85%) afin de financer les travaux du cœur de ville. La dette diminuera de manière significative en 2024 puis en 2026 pour atteindre un taux d'endettement très faible en 2027.

La fiscalité : ce qu'il faut retenir

Pas d'augmentation des impôts : cela correspond à la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal. La capacité d'investissement est suffisante pour mener à bien les projets essentiels. Dans un contexte économique difficile, la municipalité souhaite avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat.

Cependant, les bases d'imposition données par l'Etat ont évolué de 3.5%, ce qui explique la hausse du produit de la fiscalité pour 2024.



NUMEROS UTILES

Centre de secours

18 ou 112

Pompiers Coursan

04 68 33 22 90

Gendarmerie de
Vinassan

04 68 33 50 58

Urgences: 17

Samu social: 115

Régie de l'Eau:

04 68 33 83 27

Grand Narbonne

04 68 58 14 58

Edf dépannage

0810 333 011

Gdf dépannage

0810 433 011

Déchetterie

04 68 45 21 54

Du lundi au samedi

De 9h à 12h et

De 13h30 à 17h30

Numéro national de
prévention du
suicide

3114

ALMA

Centre d'écoute de
maltraitance des
personnes âgées et
adultes handicapés

3977

Distribution sacs

poubelles

Du 19 août au
30 septembre

En mairie

Bibliothèque

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi 09 h-11 h
Mercredi 16 h-18 h

Fermeture :

22/07 au 02/08, le
16 août et du 26 au
30/08

Le saviez vous ?

Opération Tranquillité Vacances 365 jours par an

Pour rappel, c'est durant toute l'année que fonctionne cette mesure qui vous fait bénéficier de la surveillance de votre résidence, en votre absence, quelle que soit la raison et la durée.

Pour en bénéficier, il convient de remplir le formulaire que vous trouverez sur le site www.vinassan.fr, ou de vous procurer ce document à la mairie. Il vous suffit ensuite de le déposer, au minimum 48 heures avant votre départ, à la gendarmerie de votre commune.

Les gestes qui sauvent

Avec l'appui des Espaces Séniors du Département de l'Aude, 4 séances de 3 heures pour apprendre les gestes de premiers secours sont proposées à nos séniors.

Les ateliers débuteront le jeudi 10 octobre de 9h à 12h salle du Conseil Municipal.

Atelier gratuit sur inscription en Mairie au 04.68.45.29 00

VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

VAGUES DE CHALEUR, QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

- PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS
- PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE
- PERSONNES DÉPENDANTES
- FEMMES ENCEINTE
- ENFANTS

Gestes éco citoyens



« L'eau est précieuse, économisons là, pensons aux gestes écocitoyens »

A noter sur vos agendas !

Jeudi 12 septembre 2024, à 19h30 au parc de Thel, la Scène Nationale du Grand Narbonne présentera deux spectacles de cirque de la chorégraphe Fanny Soriano.

« Hêtres », solo de danse aérienne, dans lequel une jeune femme s'éloigne peu à peu du monde du réel et entre dans une forêt de mystères et de songes. Un corps à corps harmonieux entre un agrès hors du commun et une jeune femme.

« Phasmes », duo de portée main à main dans lequel les artistes composent dans un décor épuré, au sol comme en plein vol, un spectacle d'une grand force visuelle à travers une danse sensuelle et physique.

Ces représentations sont accessibles à tout public à partir de 6 ans.

Tarifs des billets

Adultes: 10 €

Enfants jusque 18 ans : 6 €

Réservations à tarifs préférentiels possibles auprès de la mairie.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Durant l'été, veillez à respecter les consignes émises par le PC forêt.



TOUTE L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL SUR :
www.risque-prevention-incendie.fr/aude/

Selon l'arrêté préfectoral relatif au renforcement des mesures de prévention des incendies de forêts sur le massif de la Clape.